

Ukraine

Activité de la Croix-Rouge ukrainienne à l'étranger.

I. Secours aux prisonniers de guerre.

« A la fin de la guerre il restait dans les Etats de l'Europe centrale 500,000 prisonniers de guerre ukrainiens. Ceux qui étaient internés en Allemagne et en Autriche étaient anciennement des soldats de l'armée russe, ceux qui étaient internés en Italie et dans les Balkans des anciens soldats de l'armée autrichienne.

« Les troubles politiques qui suivirent la grande guerre dans le Sud-Est de l'Europe, jetèrent de nouvelles vagues de réfugiés nécessiteux en Autriche et dans les Balkans.

« La guerre entre l'Ukraine et la Pologne, dans la Galicie orientale, amena aussi en Pologne des milliers de prisonniers de guerre et de prisonniers civils qui furent internés dans des camps de concentration.

« De tous ces Etats affluaient des demandes de secours.

« Au commencement de l'année 1919, la Croix-Rouge ukrainienne de Kiev ¹ envoya en Allemagne une expédition sous la direction du Dr Kholodnyi. Elle était dotée de matériel sanitaire et de vivres et emmenait 60 personnes, médecins et personnel sanitaire. Une centrale fut installée à Berlin, d'où le personnel fut envoyé dans les différents camps de concentration de prisonniers de guerre ukrainiens. C'est là qu'on organisa en première ligne le secours médical, on y distribua des vivres, des vêtements et du linge, et on installa des bibliothèques.

« La mission de la Croix-Rouge travailla en contact intime avec la mission militaire-sanitaire, sous la direction du major Dr Wojewidka, qui s'occupa du rapatriement des prisonniers de guerre.

« Bien que le rapatriement des prisonniers de guerre ukrainiens n'eût pu être encore achevé, en raison de la situation politique et militaire dans l'Europe orientale — en 1920 il y avait encore

¹ Voy. l'article de M. Lodyginsky, dans la *Revue* du 15 juin 1920, p. 654, et sous *Ukraine*, dans le *Bulletin international*. t. L, 1919, p. 1153.

Ukraine

40,000 prisonniers de guerre ukrainiens en Allemagne —, la mission de la Croix-Rouge, faute d'argent, fut forcée de cesser son activité. En juillet 1920, elle retourna en Ukraine et voua ses forces à combattre les épidémies qui y régnaient.

« Le D^r Okopenko fut choisi comme chef principal de la Croix-Rouge ukrainienne pour les autres pays de l'Europe centrale et méridionale. La mission de la Croix-Rouge du D^r Openko avait pour tâche non seulement l'aide humanitaire, mais aussi la direction du rapatriement.

« Comme la plupart des prisonniers de guerre devaient, pour arriver dans leur patrie, traverser le territoire autrichien, une centrale fut installée à Vienne.

« Les circonstances politiques en Ukraine rendaient très difficile le rapatriement des prisonniers de guerre. La traversée des Etats limitrophes était entravée par des considérations politiques, et il n'était possible d'acheminer des convois que de loin en loin. C'est pourquoi la mission de la Croix-Rouge installa à ses propres frais des camps de concentration où les soldats pouvaient rester jusqu'à ce que leur rapatriement fût possible.

« Des camps de concentration furent aménagés à Vienne, à Marchtrenk (près Linz), à Lebring (près Graz), sans parler des stations de réception et de distribution installées à Innsbruck, Villach et Linz.

« Du 1^{er} décembre 1919 jusqu'à fin juillet 1920, 31,205 rapatriés ont traversé le territoire d'Autriche, à savoir : d'Italie 28,974, d'Allemagne 445, de France 489, d'Angleterre 525, de Russie 348, de la Pologne 116, d'Amérique 310 ; total 31,205.

« Pendant ce temps, il a été distribué aux rapatriés 126,688 rations de ravitaillement, 1,645 chemises, 1,487 caleçons, 1,516 manteaux, 497 blouses, 612 pantalons et 1,207 paires de souliers.

« On installa dans les camps de concentration de la Croix-Rouge ukrainienne des hôpitaux, où les malades furent soignés par des médecins spéciaux. Les invalides reçurent des prothèses, fabriquées aux instituts orthopédiques de Vienne.

Ukraine

« Devant les obstacles que rencontrait le rapatriement des prisonniers, la Croix-Rouge ukrainienne, tant pour alléger ses charges que pour donner aux rapatriés la possibilité d'un gain, installa dans leurs camps des bureaux intermédiaires de travail, qui ont été très appréciés.

« La centrale de Vienne envoya une délégation de la Croix-Rouge en Serbie, sous la direction du professeur Doroschenko, qui pendant quelques mois exerça son activité humanitaire dans ce pays et qui réussit à rapatrier quelques milliers de prisonniers de guerre.

« Malgré le caractère apolitique de l'action de la Croix-Rouge ukrainienne et de son activité humanitaire, la mission fut forcée de cesser son travail en novembre 1919 sur l'ordre du Gouvernement serbe, qui, influencé par le représentant russe de Denikine, ne voulait même pas admettre l'activité humanitaire de la Croix-Rouge ukrainienne sur son territoire à cause de la non reconnaissance de l'Etat ukrainien.

« La mission ukrainienne de la Croix-Rouge partit pour la Roumanie et y travailla jusqu'à fin janvier 1920 parmi les rapatriés et les réfugiés.

« Le rapatriement se fit selon les circonstances par la Hongrie, la Galicie orientale ou la Roumanie.

« A la demande de la Croix-Rouge ukrainienne, une délégation de la Croix-Rouge internationale, se composant de MM. Gloor, Chatenay et Camus, inspecta les camps ukrainiens des prisonniers de guerre et des internés en Pologne et fit un rapport sur les conditions désolantes qui y régnaient, surtout dans les camps de Brest-Litowsk.

II. Secours sanitaires pour l'Ukraine.

« La guerre qui a duré de longues années en territoire ukrainien a donné naissance à des épidémies : typhus exanthématique, fièvre intermittente, dysenterie, qui décimèrent la population,

Ukraine

et par leur extension progressive devinrent une menace aussi pour l'Europe.

« Aux appels de la Croix-Rouge ukrainienne, un bureau central pour la lutte contre les épidémies dans l'Europe orientale fut installé. Il avait son siège à Vienne ; les pays les plus menacés, l'Ukraine, la Pologne, la Roumanie, la Hongrie, le royaume S. H. S., la Tchécoslovaquie et l'Autriche allemande étaient représentés par des délégués spéciaux des gouvernements ou de la Croix-Rouge. Le bureau central fut placé sous le patronage de la Croix-Rouge internationale ; la présidence fut acceptée par le vice-président du Comité international, le Dr Frédéric Ferrière.

« A la demande du représentant de la Croix-Rouge ukrainienne, Dr I. Okunewski, et avec l'aide de la Croix-Rouge autrichienne et de son référent-sanitaire Dr Lamberger, deux expéditions de secours sanitaire pour la lutte contre les épidémies en Ukraine furent préparées. Chaque expédition se composait de :

1. Un hôpital mobile de 200 lits contre l'épidémie,
2. Un laboratoire bactériologique,
3. Une colonne mobile de désinfection,
4. Une installation de bains et d'épuration contre les poux.

« La première expédition quitta Vienne le 15 septembre 1919 par train sanitaire spécial. La Croix-Rouge internationale prit cette expédition sous sa protection spéciale et envoya son délégué le major Léderrey ¹, qui, après avoir vaincu beaucoup de difficultés, amena l'expédition à travers la Roumanie à Mohilew en Ukraine, au commencement de novembre. Cette expédition travailla jusqu'à ces temps derniers avec beaucoup de succès à Ninnitze, Tiraspol et enfin à Kiev sous l'égide de la Croix-Rouge, malgré les troubles politiques et le changement des gouvernements.

« Le major Léderrey a publié ses observations sur les condi-

¹ Voy. *Bulletin international*, t. L., 1919, p. 1352.

Ukraine

tions sanitaires dans l'Ukraine dans la *Revue* de la Croix-Rouge ¹.

« A la requête de la Croix-Rouge ukrainienne le Comité international de la Croix-Rouge a acheté en Suisse des médicaments, des objets sanitaires, du linge, du savon. Le mandataire de la Croix-Rouge ukrainienne, le Dr Kholodnyi, a acheté en Allemagne beaucoup de matériel sanitaire.

« Tout ce matériel dirigé sur Vienne y fut complété par une seconde colonne de secours sanitaire pour la lutte contre les épidémies, préparée depuis 1919, et les deux colonnes s'unirent pour former une seule expédition de secours sanitaire.

« Le Comité international de la Croix-Rouge prit aussi cette expédition sous sa haute protection, y compris le matériel sanitaire et le linge ; elle désigna le Dr von Sturler comme délégué et lui adjoignit les médecins suisses Dr Wyss et Dr Demole comme aides ².

« L'expédition, consistant en 29 wagons, partit de Vienne le 25 juin 1920 par train sanitaire spécial et, passant par la Pologne, arriva à Kamenetz le 4 juillet.

« C'était le moment où l'armée ukrainienne républicaine de Petljura et les Polonais alliés battaient en retraite et où les bolchévistes occupaient Kamenetz.

« Les délégués de la Croix-Rouge internationale quittèrent Kamenetz et passèrent la direction de l'expédition au représentant de la Croix-Rouge ukrainienne, le Dr Kholodnyi.

« Malgré les troubles militaires et politiques l'expédition sanitaire, disent les dernières nouvelles, continue son activité humanitaire sous la protection de la Croix-Rouge et pour le bien de la population.

« Enfin il nous faut mentionner encore avec reconnaissance le secours actif de la Croix-Rouge américaine qui s'occupa des prisonniers de guerre et des réfugiés ukrainiens, dans les Balkans et en Turquie, et nous devons exprimer aussi notre gratitude toute

¹ Voy. *Revue*, janvier 1920.

² Voy. ci-dessus, p. 1140.

Ukraine

spéciale à la Croix-Rouge tchécoslovaque, présidée par M^{me} Alice Masaryk, qui, d'une manière si généreuse, prit soin des réfugiés ukrainiens sur le territoire de la République.

« Notre gratitude éternelle est due au Comité international de la Croix-Rouge qui a toujours accordé sa haute protection à la Croix-Rouge ukrainienne, quoiqu'elle ne pût être reconnue officiellement, et tout spécialement à M. Edouard Frick, le représentant général du Comité international de la Croix-Rouge pour l'Europe orientale, qui par son autorité sut aplanir toutes les difficultés que nous avons rencontrées et qui fut toujours bien disposé et infatigable à nous soutenir dans notre activité. »